



## LIGUE DE TIR DE FRANCHE COMTE

### PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

DIMANCHE 8 NOVEMBRE 2015 à 9 H 00

#### **Salons de l'Hôtel NOVOTEL-ATRIA Belfort Centre – Avenue de l'Espérance 90000 BELFORT**

Le Dimanche 8 Novembre 2015, à 9 Heures, les sociétés de tir de Franche-Comté se sont réunies en Assemblée Générale dans les salons de l'Hôtel NOVOTEL-ATRIA Belfort Centre – Avenue de l'Espérance 90000 BELFORT.

Les convocations écrites ont été régulièrement adressées à chaque société par courrier en date du 6 Octobre 2015.

L'Assemblée Générale est présidée par M. Jean VIEILLE-PETIT, Président de la Ligue Régionale de Tir de Franche-Comté.

Le Président ouvre les débats de l'Assemblée à 9 H 20 en donnant lecture de la liste des personnalités invitées :

M. Damien MESLOT - Député-Maire de Belfort (absent)

M. Cédric PERRIN - Sénateur-Maire de Beaucourt (absent)

M. VERNET Jean-Marie - Président du Comité Régional Olympique et Sportif de Franche-Comté (excusé)

M. WACK Maxime - Président du Comité Départemental Olympique et Sportif du Territoire de Belfort et membre du Comité Directeur du C.R.O.S, représentant M. VERNET (présent)

Mme DEGUILHEM Fabienne - Directrice Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (excusée)

M. Rémi GUERIN - Directeur Départemental de la Cohésion Sociale et de la Protection des Personnes du Territoire de Belfort (excusé)

M. BRUN Daniel – Président du Comité Départemental de Tir du Doubs (présent)

M. BESANCON Éric – Président du Comité Départemental de Tir du Jura (présent)

M. CHIPEAUX Jacques – Président du Comité Départemental de Tir de Haute-Saône (présent)

M. QUIRIN Gérard – Président du Comité Départemental de Tir du Territoire de Belfort (présent)

Le Président souhaite la bienvenue aux personnalités présentes, à tous les présidents ou représentants des clubs et aux membres du Comité Directeur de la Ligue.

Il adresse ses remerciements à M. Jacques LAUNAY, Président de l'ASM Belfort et M. Gérard QUIRIN, Président du CD Tir 90 pour le choix judicieux du site très fonctionnel et pratique de l'ATRIA et pour les démarches qu'ils ont accomplies pour préparer cette Assemblée Générale.

Il remercie également la Direction et le personnel de l'ATRIA pour la qualité de l'accueil réservé aux participants et leur disponibilité.

Le Président donne la parole à Pierre VIVIER, Secrétaire Général de la Ligue, pour procéder à l'appel des sociétés.

Au terme de cet appel et du pointage de la liste des **53** sociétés qui composent la Ligue Régionale, il apparaît, à la lecture de la feuille de présence annexée à ce procès-verbal (*Voir Annexe 1 – Fiche de pointage*), que le nombre de sociétés présentes ou valablement représentées s'élève à **38. 4** d'entre elles sont excusées et **11** sont absentes ou non valablement représentées, 5 clubs n'étant également pas à jour des cotisations Club et Présidents.

Le quorum est donc atteint et l'Assemblée Générale peut valablement délibérer selon l'ordre du jour ci-dessous :

- 1** - Approbation du compte-rendu de l'A.G. précédente
- 2** - Nomination des assesseurs
- 3** - Nomination des vérificateurs aux comptes pour la saison 2015-2016
- 4** - Rapport moral du Président
- 5** - Rapport financier du Trésorier et Rapport des vérificateurs aux comptes
- 6** - Intervention des personnalités
- 7** - Désignation des représentants Ligue à l'A.G. Fédérale
- 8** - Rapport des commissions
- 9** - Questions diverses

Le Secrétaire Général demande à l'Assemblée si quelqu'un s'oppose au principe d'un vote à mains levées pour l'approbation des différents rapports et comptes-rendus – Réponse négative à l'unanimité des personnes présentes.

#### **1 - Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale 2014**

Le compte-rendu de l'Assemblée Générale du 9 Novembre 2014, précédemment communiqué à l'ensemble des sociétés, est adopté en l'état à l'unanimité des personnes présentes.

## **2 – Nomination des assesseurs**

Madame Lucie VETTORETTI (S.T Luxeuil) et Monsieur Olivier ROUSSELET (S.T Besançon) sont désignés, sur leur candidature et à l'unanimité, en qualité d'assesseurs pour surveiller le bon déroulement de l'Assemblée Générale et des éventuelles opérations de vote.

## **3 – Nomination des vérificateurs aux comptes pour la saison 2015-2016**

A la demande du Président, deux vérificateurs aux comptes doivent être désignés pour la saison 2015-2016. Monsieur Olivier ROUSSELET (S.T Besançon), qui assumait cette tâche pour la saison 2014-2015, se représente et Monsieur Éric METTEY (S.T Bavans) se présente en remplacement de Madame Marie-Françoise BRUN. Ces deux candidatures sont soumises au vote de l'Assemblée et adoptées à l'unanimité.

## **4 – Rapport moral du Président**

*Bonjour à toutes et à tous.*

*Je suis très heureux, comme chaque année depuis 2008, de vous souhaiter la bienvenue à cette assemblée générale qui marque la fin de la saison sportive écoulée. J'espère avoir pu saluer tout le monde, et si je vous ai malencontreusement zappé, soyez assuré qu'il n'y a rien de volontaire de ma part.*

*Comme d'habitude, vous avez fait l'effort de vous déplacer nombreux en ce dimanche matin et je vous en remercie. Vous, les dirigeants du tir sportif, ou vos représentants, confirmez toute l'importance que vous accordez à la vie de votre Ligue Régionale. Vous pouvez être fiers de cet investissement car ce n'est pas le cas dans tous les sports.*

### **Bilan administratif**

*Je commencerai tout d'abord ce rapport moral en dressant un rapide bilan administratif concernant le nombre de nos licenciés. L'an passé, je vous avais présenté des chiffres montrant la progression obtenue de 2007 à 2014. J'ai mis à jour ces documents, et ils vont vous être projetés (**Voir Annexe 2 – Statistiques Licences**)*

*Ainsi les 4 départements ont vu leurs effectifs grossir :*

- ✦ + 5,10 % pour le Doubs,*
- ✦ + 6,48 % pour le Jura,*
- ✦ + 7,83 % pour la Haute-Saône,*
- ✦ + 12,57 % pour le Territoire de Belfort.*

*J'avais également tenté d'évaluer le nombre de licences que nous pourrions atteindre au 31/08/2015*

*La prévision moyenne était de 4 158 licences, alors que la plus optimiste laissait espérer le nombre de 4 216 licences.*

*Au niveau de la Ligue, nous sommes passés de 3 929 à 4 189, soit une augmentation de 260 licences, ce qui représente + 6,62 %. La mission est remplie de la plus belle façon, et je vous félicite pour cette saison qui s'achève avec une nouvelle progression à tous les niveaux.*

*Je citerai également deux clubs dont la progression est importante :*

- ✦ l'Association de Tir du Plateau de Maîche qui passe de 31 à 46 membres soit + 48,39 %,*
- ✦ Arbois Tir Sportif qui passe de 49 à 73 membres soit + 48,98 %,*

*Pour info, je n'ai pas retenu les variations des petits clubs qui ont connu des augmentations de plus de 100 % mais qui ne dépassent pas 10 licenciés, car ces chiffres ne sont pas assez représentatifs ».*

*Le bilan financier est, encore une fois, positif. La gestion de la Ligue est saine, et je remercie tous les membres du comité directeur pour les bonnes habitudes financières que nous tentons de respecter. A tous les niveaux, les dépenses sont encadrées et responsables. Les diverses subventions risquent encore de diminuer dans les années à venir, nous devons donc être vigilants. La bonne santé financière de la Ligue nous permet donc de ne pas augmenter la part ligue des licences fédérales. C'est une très bonne nouvelle pour vos associations.*

### **Bilan sportif**

*La saison sportive qui s'est achevée le 31 août 2015 a permis à de nombreux compétiteurs de briller sur les podiums des championnats de France et d'Europe. Je pense qu'il s'agit d'un des meilleurs millésimes pour notre Ligue, et je ne vous cache pas ma fierté lorsque la Franche-Comté est citée à de nombreuses reprises lors des protocoles de remise de médailles. Je ne veux pas dresser une liste détaillée qui concurrencerait le rapport sportif préparé par Fernand PACHECO, mais je citerai tout particulièrement la Société de Tir de Pontarlier. Les compétiteurs de ce club ont décroché 14 podiums, et ont établi un nouveau record. Cela leur posera un problème pour rester à ce haut niveau, mais je ne doute pas une seconde de leur envie de faire mieux. Je souhaite mettre en lumière également les excellents résultats des tireurs de silhouettes métalliques. Ceux-ci ont particulièrement brillé lors des championnats de France, championnats d'Europe et Coupe du Monde en juillet dernier.*

*J'ai découvert et pratiqué des disciplines, qui m'étaient encore inconnues avant ce déplacement à Volmerange-les-Mines.*

*Je remercie tous les tireurs francs-comtois pour les instants de complicité partagés lors de ces belles journées ensoleillées même en Lorraine.*

*J'adresse, au nom du Comité Directeur, toutes mes félicitations aux très nombreux médaillés de vos clubs. Vous voudrez bien leur transmettre celles-ci.*

### **Championnat de France des Écoles de Tir – 2016**

*L'événement de la saison 2015-2016 en Franche-Comté, ce sera l'organisation des championnats de France des Écoles de Tir. Ceux-ci se dérouleront à l'Axone à Montbéliard du 7 au 10 juillet 2016. L'organisation de ce championnat avait été confié au Club de Tir du Fort la Chaux, secondé par la Société de Tir de Montbéliard. Malheureusement, le Président du club du Fort la Chaux, Denis DEMARCY nous a quittés début mai 2015.*

*En sa mémoire, et en celles de tous ceux qui nous ont quittés au cours de la saison sportive passée, je vous demande de vous lever et de respecter une minute de silence. Nos pensées accompagneront également les personnes qui luttent contre la maladie.*

*Je vous remercie.*

*Pour ne pas laisser passer la chance d'organiser ce championnat en Franche-Comté, Jean-Claude DIRAND pour la S.T Montbéliard, Daniel BRUN pour le Comité Départemental du Doubs, et moi-même pour la Ligue, avons décidé de créer un comité d'organisation local. Celui-ci est composé des trois niveaux : Club, Comité Département et Ligue.*

*Jean-Claude DIRAND pourra répondre à vos questions concernant l'organisation matérielle, mais je vous remercie de ne pas en parler de suite pour ne pas perturber l'organisation de cette assemblée générale.*

*J'ajouterai pour terminer sur ce sujet que nous aurons besoin de bénévoles pour le Circuit Ludique organisé lors du championnat. Ce circuit permet la découverte de :*

- ✦ l'arbalète*
- ✦ le tir sur cible électronique*
- ✦ le pistolet vitesse*
- ✦ les cibles basculantes*
- ✦ les silhouettes métalliques*
- ✦ le plateau, à travers un simulateur laser.*

*Les personnes qui peuvent participer à cette animation sont les formateurs titulaires du brevet fédéral d'animateur, d'initiateur ou d'entraîneur. La ligue communiquera un formulaire en février 2016 pour les candidatures. Il serait intéressant que les personnes formées par la ligue répondent « présent ». J'invite Serge SUIF à motiver ses troupes lors des prochaines formations Ligue.*

### **Mérites fédéraux**

*Comme chaque année, j'ai demandé et obtenu 5 mérites fédéraux pour récompenser des dirigeants bénévoles particulièrement méritants. Soit la candidature provient de la Ligue, soit elle a été proposée par le Président d'un Comité Départemental. Les personnes récompensées en 2015 sont les suivantes :*

*Un mérite fédéral d'argent " Officier " :*

- ✦ M. NICOLINI Guy*

*et quatre mérites fédéraux de bronze " Chevalier " :*

- ✦ Mme PETREMANT Isabelle*
- ✦ Mme PONTET Bernadette*
- ✦ M. FONTAINE Marc-Olivier*
- ✦ M. PETETIN Michel*

*Je vous remercie de les applaudir chaleureusement pour leurs investissements dans le bénévolat, car sans eux le tir sportif ne fonctionnerait pas aussi bien.*

### **CNTS Châteauroux**

*Je vais maintenant vous présenter le projet de Centre National de Tir Sportif de Châteauroux, et vous pourrez avoir une bonne idée de l'importance des installations prévisionnelles telles qu'elles ont été validées.*

*(visite virtuelle des installations par la projection de la maquette vidéo 3D – également consultable sur le site [fftir.org](http://fftir.org))*

*Pendant la projection, le Président reprend brièvement l'historique du projet et les motivations qui ont conduit à l'élaboration de celui-ci, notamment le besoin exprimé par la F.F.Tir, les fédérations étrangères et les instances internationales, d'un site regroupant l'ensemble des disciplines.*

Un document de présentation du projet a été rédigé et édité à l'intention des collectivités locales et de la presse et le Président donne lecture de quelques pages de ce document.

Par ailleurs, le Président indique qu'à la suite des études d'impact environnemental, diverses contraintes nouvelles ont retardé le début des travaux.

Une augmentation de devis de 1,5 M d'€ a été présentée par la société choisie pour la construction. Ce supplément inclut le coût des prestations complémentaires demandées par la F.F.Tir (500 000 €) mais également un dépassement du devis initial pour 1 M d'€. Cette dernière somme fait l'objet d'une négociation avec la société et, dans l'hypothèse où cette dernière maintiendrait sa position, une rupture de contrat pourrait être envisagée.

La question suivante est alors posée dans l'assistance : "Si les Jeux Olympiques de 2024 sont attribués à Paris, les épreuves de tir pourraient-elles se dérouler sur le site du CNTS ?"

Le Président indique que Les Jeux sont attribués à une ville et non à un pays et le CIO pourrait exiger que toutes les épreuves se déroulent en proche région parisienne. Toutefois, à ce jour, rien n'est encore décidé à ce sujet.

### **Jeux Olympiques de Rio 2016**

*Jérémy Monnier est détenteur d'un quota olympique nominatif. Les frais de déplacement et d'hébergement à Rio n'étant pas les mêmes que pour les JO de London 2012, je doute que des supporters franc-comtois se rendent sur place pour l'encourager. Mais je ne doute pas une seconde que nous le soutiendrons de tout notre cœur. A ce propos, il est quasiment acté que l'équipe de France olympique de tir sera présente au championnat de France des écoles de tir à Montbéliard. N'hésitez pas à faire le déplacement pour les rencontrer et obtenir des dédicaces.*

### **Fusion Bourgogne – Franche-Comté**

*La situation n'a pas évolué dans notre fédération et notre Président a émis le souhait de conserver nos ligues actuelles. Les championnats se déroulent dans d'excellentes conditions, et risqueraient de pâtir d'un désintérêt de la part des compétiteurs si les distances à parcourir explosaient. La commission juridique fédérale travaille sur un projet de création de super-ligues qui se chargeraient des échanges avec les conseils régionaux. Je ne manquerai pas de vous informer dès qu'une évolution sera décidée en comité directeur fédéral.*

*Je vous remercie de votre attention.*

Pour clore le sujet de la fusion, le Président précise qu'en cas d'injonction des élus et des Pouvoirs Publics pour fusionner purement et simplement les Ligues Régionales, il n'y aura pas d'autre solution. Si ces fusions regroupent des régions à forte disparité en matière de population, de pratique et de politique sportive générale, les règles de représentativité respective pourraient générer quelques difficultés en terme d'organisation de la nouvelle structure.

Le Président fait état d'un courriel envoyé par M. Daniel PARIS, Vice-Président de la F.F.Tir et correspondant "Assurance Fédérale" et en donne lecture :

"L'attention des Présidents de Ligue et des Présidents de Clubs est attirée sur deux points relatifs à l'assurance des personnes :

Journées Portes Ouvertes : Il est impératif que vous signaliez à la Fédération toutes les journées Portes Ouvertes organisées par vos soins ainsi que les autres événements publics auxquels vous participez. Tous les participants seront ainsi couverts par l'assurance fédérale en cas de sinistre ou d'accident. (déclaration à envoyer au moins un mois avant l'évènement à : [portes-ouvertes-et-sinistres@fftir.org](mailto:portes-ouvertes-et-sinistres@fftir.org))

Déclaration de sinistre : Il incombe au Président ou au responsable du club de déclarer sans délai à la Fédération tout sinistre ou accident. (déclaration téléchargeable ici : [http://www.fftir.org/images/documents/declaration sinistre 2013gd.pdf](http://www.fftir.org/images/documents/declaration_sinistre_2013gd.pdf))

Pour plus de renseignements, consultez : [http://www.fftir.org/fr/assurance federale](http://www.fftir.org/fr/assurance_federale) et prenez connaissance du contrat d'assurance."

Avant de terminer son intervention, le Président souhaite la bienvenue au nouveau club qui a vu le jour à l'aube de la saison nouvelle : le C.T Pouligny-Lusans (23 25 302)

Le rapport moral est alors soumis au vote de l'Assemblée et approuvé à l'unanimité des personnes présentes.

## **5 - Rapport financier du Trésorier et Rapport des vérificateurs aux comptes** **(voir Annexe 3 – Bilan Financier)**

Le Président donne la parole à M. Roland KELLER, Trésorier Général de la Ligue, et à M. Michel HINTZY, Trésorier Général adjoint de la Ligue, qui procèdent à la lecture exhaustive des données et informations comptables relatives à la gestion de l'exercice 2014-2015

Pour l'exercice concerné, le montant des produits (produits d'exploitation + produits financiers) s'élève à 120 830,52 € et le montant des charges s'établit à 96 914,60 € ce qui laisse apparaître un excédent de 23 915,92 €.

Au terme de cet exposé, M. Olivier ROUSSELET qui a procédé, avec Mme Marie-Françoise BRUN, à la vérification des comptes, donne lecture du rapport établi à l'issue de leur mission de contrôle. Ce rapport souligne la parfaite tenue des comptes et l'absence d'irrégularités dans les documents qui leur ont été présentés. En conséquence, ils proposent que l'Assemblée Générale donne quitus aux Trésoriers pour la gestion de l'exercice écoulé.

M. Roland KELLER donne lecture de l'attestation établie par le Cabinet d'Expertise Comptable GRANDGUILLAUME à Belfort qui confirme la parfaite régularité des comptes pour la période du 1<sup>o</sup> Septembre 2014 au 31 Août 2015.

Au vu des éléments exposés par Mrs KELLER et HINTZY et des rapports de vérification présentés à l'Assemblée, le bilan financier est adopté à l'unanimité des personnes présentes et quitus est donné aux Trésoriers pour l'exercice clos.

M. Roland KELLER donne lecture du budget prévisionnel pour la saison 2015-2016. Ce budget est soumis au vote de l'Assemblée et approuvé à l'unanimité.

Le Trésorier Général informe l'Assemblée Générale de la décision prise par le Comité Directeur de la Ligue, lors de sa réunion du 26 Septembre 2015, et portant sur le montant des aides versées aux tireurs participant aux Championnats de France ainsi que des primes de podium versées aux tireurs récompensés.

Le montant des aides est porté de 45 à **50 € pour les Jeunes** et de 40 à **45 € pour les Adultes**.

Le montant des primes Podium est porté respectivement de 60, 50 et 40 € à **70 €, 60 € et 50 € pour les places de 1<sup>o</sup>, 2<sup>o</sup> et 3<sup>o</sup>**.

Cette modification est alors soumise au vote de l'Assemblée et adoptée à l'unanimité des personnes présentes.

La parole est donnée à M. Guy NICOLINI (S.T Audincourt) qui souhaite intervenir et poser la question suivante :

“ A l'examen du bilan financier, il apparaît que la Ligue détient un “magot”. Ce “magot” ne risque-t'il pas d'attirer la convoitise de la Bourgogne en cas de fusion et cet argent appartenant aux tireurs de Franche-Comté ne pourrait-il pas être utilisé en investissements pour la Franche-Comté avant que la fusion soit effective ?? ”

Le Président indique que la situation de la Ligue de Bourgogne pourrait également être assez florissante mais que, de fait, rien n'est certain en la matière. Il souhaite que la Ligue aide les clubs à s'équiper en cibles électroniques afin de mettre les tireurs dans les meilleures conditions possibles. La Ligue est prête à examiner tous les projets qui pourraient lui être présentés et, si un projet identique à celui qui a été mené à bien à Morez voyait le jour dans le Nord de la Franche-Comté, la Ligue apporterait sans aucun doute son aide à cette réalisation.

M Carlos MENOITA DOS SANTOS (T.S Haut-Jura) souhaite préciser que le coût total du projet de stand à Morez s'élevait à 300 000 € et que, bien que vital pour la vie du club, ce projet n'aurait pas pu voir le jour si, au-delà de la participation des collectivités locales, le club et la Ligue n'avaient pas pu investir des sommes de l'ordre de 30.000 € chacun.

M. Daniel BRUN pose la question suivante :

“ A quoi servent les vérificateurs aux comptes en cas de validation des comptes par un cabinet d'expertise comptable et leur mission est-elle pleinement justifiée ?”

Il lui est précisé que ces 2 contrôles sont complémentaires et sont exercés en application de l'article 23 des statuts de la Ligue. La validation des comptes par un cabinet d'expertise comptable a un coût budgétaire (432 €) mais elle est rendue obligatoire par le montant du budget annuel de la Ligue et ne constitue qu'un visa réglementaire et général des opérations comptables.

La vérification “en interne” des comptes par les licenciés permet, quant à elle, d'apporter un regard plus technique et plus spécialisé sur les activités de la Ligue et ne génère aucune dépense particulière.

## **6 - Intervention des personnalités**

Le Président donne la parole à M. Maxime WACK, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif du Territoire de Belfort, membre du Comité Directeur du CROS et représentant M. Jean-Marie VERNET, Président du CROS

M. WACK remercie la Ligue pour l'invitation qui lui a été faite. Il se félicite du dynamisme qui préside aux activités de la Ligue, de la bonne santé financière de celle-ci et, plus globalement, de la qualité du projet du CNTS de Châteauroux. Il revient sur la nécessité de travailler, d'ores et déjà, à la préparation de la fusion des régions, tant au niveau structurel que financier. Il précise que, même dans le statu quo actuel, il ne faut pas occulter un plan B et envisager la fusion des régions Bourgogne et Franche-Comté. Les futurs élus des régions nouvellement créées pourraient exiger de n'avoir qu'un interlocuteur unique par discipline sportive. En cas de fusion, il faudra être attentif à la prise en compte des intérêts des uns et des autres. Il insiste sur l'importance de l'action du CROS au niveau du CNDS. Actuellement, en Franche-Comté, un consensus s'est établi, au fil des ans, entre les décideurs élus et les structure sportives et il est impératif de faire perdurer cette situation.

Il demande également aux responsables de clubs de signaler au CROS et aux CDOS l'action exemplaire de certains dirigeants et licenciés, “infatigables travailleurs de l'ombre”, qui pourraient se voir reconnus et récompensés des efforts qu'ils fournissent au bénéfice des clubs et des licenciés.

Il clôt son intervention en souhaitant une excellente saison 2015-2016 à l'ensemble des clubs et des licenciés de la Ligue.

## **7 - Désignation des représentants Ligue à l'A.G. Fédérale**

L'Assemblée Générale procède à la désignation des Représentants de la Ligue et de leurs suppléants pour l'Assemblée Générale de la F.F.Tir qui se déroulera début 2016.

Sont candidats au titre de Délégués et désignés à l'unanimité (moins 2 abstentions) :

M. Roland KELLER  
M. Jean VIEILLE-PETIT

Sont candidats au titre de Suppléants et désignés à l'unanimité (moins 3 abstentions) :

M. Philippe OUDOT  
M. Jacques LAUNAY  
M. Daniel BRUN

## **8 - Rapport des commissions**

### **8-1 - Commission Gestion Sportive**

M. Fernand PACHECO, Responsable de la Commission Régionale de Gestion Sportive, donne lecture du bilan sportif préparé par ses soins. Ce rapport présente la synthèse des participations aux différents championnats régionaux et des podiums obtenus aux divers championnats de France.

Le bilan sportif, tel que présenté à l'Assemblée Générale, est annexé au présent procès-verbal (**Voir Annexe 4 – Bilan Sportif**)

### **8-2 - Commission Formation et Détection**

M. Serge SUIF, Responsable Formation de la Ligue, présente le bilan de la formation au sein de la Ligue Régionale et donne lecture des résultats chiffrés de la saison passée (**Voir Annexe 5 – Bilan Formation**)

Il se félicite du rajeunissement global des postulants aux formations d'Animateur et d'Initiateur. C'est, pour lui, un signe encourageant de l'engouement des jeunes et de leur investissement dans le développement de notre sport.

Par ailleurs, il insiste sur la qualité des formations qui ont été prodiguées et de leur suivi, notamment en raison de l'application de la formule de l'alternance "stages et suivi en club".

Serge SUIF confirme que les Animateurs et Initiateurs de la Ligue vont être mis à contribution, à l'occasion du Championnat de France des Ecoles de Tir qui se déroulera à Montbéliard du 7 au 10 Juillet 2016, pour l'encadrement du Circuit Ludique et les passages de "Cibles Couleurs". La priorité sera donnée aux volontaires disponibles pour la durée de la compétition (4 jours).

Des informations plus complètes seront diffusées par ses soins dès que la F.F.Tir aura précisé ses intentions et directives.

Avant de conclure son intervention, il met en garde les clubs qui n'ont aucun Animateur ou Initiateur breveté pour l'accueil et la formation des tireurs et il invite les Présidents de ces clubs à se conformer à la réglementation en la matière.

Dans le cas contraire, leur responsabilité pourrait être engagée en cas d'incident. A ce jour, 10 clubs sont concernés par cette absence de formateurs diplômés.

### **8-3 - Commission Arbitrage**

M. Jean-Claude DIRAND, Responsable Régional de l'Arbitrage, commence son intervention en remerciant Mme Marie-Françoise BRUN, chargée du secrétariat de la Commission Régionale d'Arbitrage, pour le travail particulièrement important qu'elle a, encore une fois, réalisé tout au long de la saison.

Il déplore, à nouveau, la négligence, si ce n'est plus, de certains arbitres qui ne répondent jamais aux demandes de disponibilité. Par ailleurs, beaucoup d'arbitres hésitent à se déplacer ou refusent purement et simplement de le faire. Jean-Claude DIRAND rappelle, une fois encore, qu'il forme des arbitres susceptibles d'intervenir sur l'ensemble de la région et pas seulement au sein de leurs clubs

Il rappelle également aux clubs organisateurs leur obligation d'envoyer, d'une part, un planning des compétitions qu'ils accueillent afin de permettre la convocation des arbitres en nombre adapté aux horaires et au nombre de tireurs engagés et, d'autre part, de transmettre systématiquement, en fin de compétition, les rapports d'arbitrage à Marie-Françoise BRUN.

Il précise qu'il va faire, en fin de saison, un bilan de l'activité de l'ensemble des arbitres et ceux qui ne se seront pas déplacés au moins 4 fois ne seront plus convoqués.

Pour le Championnat de France des Ecoles de Tir à Montbéliard, la sélection des arbitres se fera selon le nombre d'arbitrages relevé tout au long de la saison jusqu'en Juillet 2016 et sur la disponibilité des arbitres pour toute la durée de la compétition.

Il regrette d'avoir à rappeler sans cesse aux uns et aux autres leurs obligations respectives qui sont pourtant le gage de réussite de la vie sportive de la Ligue.

Une nouvelle formation d'arbitres est prévue début 2016. Jean-Claude DIRAND invite les Présidents de clubs à lui communiquer les noms des postulants éventuels et à leur préciser que l'ensemble des règlements de toutes les disciplines ainsi que la documentation relative à l'arbitrage sont disponibles sur le site de la F.F.Tir :

[http://www.fftir.org/fr/espace\\_fftir](http://www.fftir.org/fr/espace_fftir) - Rubrique Arbitrage

Il termine son intervention en souhaitant d'excellents résultats à tous les compétiteurs et une belle saison à tous les arbitres

Le Président remercie les Responsables de commissions pour leurs bilans et l'ensemble du travail accompli tout au long de la saison écoulée.

### **9 - Questions diverses**

En l'absence de questions posées préalablement à la tenue de l'Assemblée Générale, le Président demande si des personnes dans l'assistance souhaitent intervenir avant la clôture de l'Assemblée.

#### **Remise des Médailles**

Divers représentants de clubs font état du problème de remise des médailles dans le cadre des compétitions des Ecoles de Tir. La Remise annuelle des Récompenses, organisée par la Ligue en Septembre, ne concerne pas les Ecoles de Tir et les jeunes compétiteurs qui sont absents lors de la lecture des palmarès en fin de compétitions ne reçoivent leurs médailles ou autres coupes que très tardivement, voire pas du tout.

Les jeunes tireurs étant légitimement attachés à recevoir leurs récompenses sans trop attendre, il est demandé aux clubs organisateurs de prévoir l'envoi des médailles, restantes après lecture des palmarès, par courrier aux clubs concernés qui distribueront celles-ci à leurs jeunes licenciés.

Les frais d'affranchissement pourront être remboursés par la Ligue aux clubs concernés sur présentation d'une facture à adresser à M. Roland KELLER, Trésorier Général de la Ligue.

Ces dispositions concernent l'ensemble des compétitions des Ecoles de Tir (Coupes de Ligue, Départementaux, Régionaux Match des E.D.T 1° et 2° année, etc...).

#### **Compétitions à Morez**

M. Carlos MENOITA DOS SANTOS, Président du Tir Sportif du Haut-Jura, souhaite intervenir pour évoquer les prochains Championnats Régionaux 10 M qui se dérouleront à Morez les 5-6 et 12-13 Décembre 2015.

Il souhaite qu'un maximum de tireurs se déplacent à cette occasion, à l'instar des tireurs de Morez qui, pour leur part, participent à toutes les compétitions régionales, quel qu'en soit le lieu. Il assure que le club mettra tout en œuvre pour accueillir compétiteurs et arbitres et pour réussir ces championnats.

Il indique que le T.S.H.J va très prochainement recevoir l'Equipe de France en stage et le club va organiser le Championnat de France Universitaire en 2017. Il conseille à ses homologues Présidents de clubs d'inciter leurs plus jeunes licenciés à participer aux épreuves scolaires et universitaires qui font partie intégrante du tir sportif de compétition.

Il clôt son intervention en remerciant à nouveau la Ligue pour l'aide apportée à la réalisation du stand de la T.S.H.J et la confiance accordée au club pour l'organisation de toutes les compétitions qui lui sont attribuées.

Avant de clôturer l'Assemblée, le Président fait un point rapide sur le bon démarrage de la saison en termes de renouvellements de licences et indique qu'à ce jour, le nombre de licences renouvelées s'élève à 3716.

Le Président demande alors à l'Assemblée si quelqu'un souhaite encore intervenir. Personne ne demandant plus la parole et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé par Monsieur Pierre VIVIER, Secrétaire Général de la Ligue, le présent procès verbal qui a été signé par le Président et par lui-même.

Le 8 Novembre 2015

Le Président,

Jean VIEILLE-PETIT



le Secrétaire Général,

Pierre VIVIER

